

## Les Derviches tourneurs des tables rondes institutionnelles

D'un Continent à l'autre ...



A. El Fouladi

**S**elon le Journal de Québec, d'ici 2015, Québec dit vouloir "rééquilibrer progressivement la proportion que représente chacun des (quatre) grands bassins géographiques de provenance de l'immigration".

Ainsi, la proportion sera limitée à un maximum de 30% pour chaque bassin.

Toujours de même source, en 2010, la proportion d'Africains était de 36,8% pour le total des immigrants admis au Québec. La nouvelle cible gouvernementale fera donc baisser de *facto* leur nombre et leur proportion. Et comme marocains et algériens se taillaient la part du lion du bassin d'immigration africain, ce sont eux bien sûr qui vont subir les contrecoups des ces nouvelles mesures.

En 2004, Madame Courchesne, alors ministre chargée des Relations avec les citoyens et de l'Immigration avait tenté une manœuvre similaire à travers un projet de loi visant la modification des critères de sélection de l'immigration. Ce fut un tollé; Surtout de la part de l'opposition officielle. Aujourd'hui, rien !

Que s'est-il donc passé depuis 2004 ? Bien sûr, il y a eu tous ces débats autour des accommodements raisonnables ... Bien sûr les djellabas et les hijabs commencent à cacher la forêt de la tolérance !

Nous divaguons ? Ok ! Ce n'est pas ça ! Alors quoi ? Ah ! C'est peut-être ce 30%. Pas le nouveau quota qui va être attribué à l'Afrique. C'est le 30% de chômeurs que ne cessent de brandir nos quelques amateurs des tables rondes institutionnelles autour desquelles ne cessent de tourner ces derviches tourneurs au point de donner le vertige

à nos décideurs québécois!

«*Nous avons 30% de chômeurs et vous ne faites rien pour les intégrer au marché de l'emploi !*» au lieu de crier haut et fort «*Voyez d'abord ce qu'apportent les 70% qui travaillent avant de crier au loup !*»

Et comme il n'y a pas de solutions miracle, il est plus logique d'opter pour les solutions pratiques. Et, hélas, de conclure au stéréotype : «*C'est malheureux à dire, mais ils ont l'intégration difficile !*»

Pas besoin de chercher plus loin: Il suffit de voir le contenu de ce numéro : Plus de 90% de sa ligne éditoriale est réservée, ce mois-ci, à l'Algérie et au Maroc. Et pour cause! Ces deux pays ont opté pour des réformes constitutionnelles en profondeur !

Et les mauvais esprits pourraient conclure à un exode à rebours au vu de nos doléances: La reconnaissance de notre spécificité en tant que marocains ou algériens vivant à l'extérieur des pays d'origine !

Qu'on se rassure ! Si la montagne ne peut aller au Maghreb, le Maghreb viendra à la montagne !

Et ce seront nos deux communautés (algérienne et marocaine) qui vont servir de pont à ce rapprochement économique, politique et sociale entre nos pays d'origine et celui d'accueil, et ce, à travers la reconnaissance de notre spécificité dans les constitutions algérienne et marocaine; Reconnaissance qui va faire de notre immigration le vecteur d'une nouvelle diplomatie... parallèle dans un monde qui ne cesse de ce globaliser. Et le Québec ne pourra que s'en féliciter! Nous promettons que cela va se réaliser. Le Québec peut-il promettre de revoir sa décision de réduire le flux migratoire du Maghreb quand cela se réalisera ?

A. El Fouladi

© Une production  
**MAGHREB CANADA EXPRESS**  
"D'un Continent à l'autre"  
[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca)  
ISSN 1708-8674  
Dépôt légal: 2550843

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Abderrahman El Fouladi, Ph.D.  
[elfouladi@videotron.ca](mailto:elfouladi@videotron.ca)

**Contact et publicité:**  
[info@maghreb-canada.ca](mailto:info@maghreb-canada.ca)  
**Tel. (514) 576-9067**

**Chroniqueurs:**  
Mostafa Benfarès, Ph.D.  
(Canada)  
Yassine El Fouladi, B.Sc.  
(Canada)  
Salaheddine Lemaizi, Journaliste  
(Maroc)  
Mustapha Bouhaddar, Écrivain  
(France)

**Infographie:**  
Abderrahman El Fouladi

**Impression:**  
Les Presses du Fleuve

**M**aghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul à être distribué aussi bien à Montréal que dans la ville de Sherbrooke (Estrie).



**MARIA HOUEM**  
(Avocate / Lawyer)  
LL.B., LL.M., LL.D. (Ph.D.)  
Docteur en droit  
Membre du barreau  
du Canada et du Québec



- Droit de l'immigration
- Droit de la famille

5056, Côte-des-Neiges, suite 303 Montréal (Québec) H3V 1G6  
Tél: (514) 737-6464 et (514) 731-5858  
Fax: (514) 737-8558

[mariahouem@hotmail.com](mailto:mariahouem@hotmail.com) <http://www.houemavocate.com>



**Maître Imane Ben Bahri LL.B.**  
Avocate / Lawyer

- ✓ Droit Familial (Divorce, pension alimentaire, garde d'enfants.)
- ✓ Immigration
- ✓ Testament selon Chariaa

1116 Av. Lacordaire, suite 307  
Montréal (Québec) H3T 1M1  
  
[www.canadian-dream.ca](http://www.canadian-dream.ca)

Tel. : (514) 839-3875  
Cell. : (514) 815-0761  
e-mail : [imane@canadian-dream.ca](mailto:imane@canadian-dream.ca)